



## Urgent : probleme de communication

Par **titiasam**, le **04/02/2009** à **10:47**

Voila le souci, séparer depuis 8 ans d'avec le pere de ma fille, il a depuis 2 ans maintenant sa garde.

Suite a quelque problèmes avec ma fille, elle a mentit au sujet de mon nouveau compagnon ce qui nous a amener a une enquête social qui n'a rien révéler juste que effectivement ma fille mentait et qu'il lui fallait un éducateur et un pedopsy pour l'aider. Donc suite a cette affaire mon nouveau compagnon a refuser de la voire et je vais voir ma fille tous les 15 jours pour ne pas perdre le contact.

Le soucis c'est qu'elle ne vit pas chez son père, mais chez sa tante paternel, ça allais très bien jusqu'au moment ou elle a commencer a vouloir me dire ce que j'avais a faire avec ma fille et après une explication houleuse au téléphone elle m'a insulter et raccrocher.

Le lendemain voulant parler a ma fille je téléphone et la elle refuse que je lui parle.

Ma question est la suivante puis-je porter plainte contre elle ?

Si oui je porte plainte pour quoi?

Et puis exiger que ma fille ne vois plus cette personne qui m'insulte ?

merci de m'aider